

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 AVRIL 2012**

L'an deux mille douze le vingt sept du mois d'avril, le Conseil municipal de la commune de MANZAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Manzat, sous la présidence de Monsieur Alain ESCURE.

Date de la convocation : 20 avril 2012

Présents : MM. et Mme ESCURE - VALLEIX - DOSTREVIE - DA SILVA - COUCHARD - JAMES - RICHARD - BESSEGE - COLOMBIER - RENAUD - SOUDANT - DURIN.

Excusé : Bernard DE BRUYN

Mme CHAPUT a donné pouvoir à M. DURIN  
M. BERTRAND a donné pouvoir à Mme COLOMBIER  
Secrétaire de séance : Mme DOSTREVIE Corinne.

Le Compte Rendu du 30 mars 2012 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

**I - Choix du BE pour la maîtrise d'oeuvre :**

**1) Travaux d'assainissement et Plan d'aménagement du Bourg.**

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 25 avril dernier a examiné les différentes offres et a préconisé de retenir un des Bureaux d'Etude ayant fait une offre pour les deux projets. Après ouverture et analyses des offres, la CAO a émis un avis favorable pour la proposition du BE Saunier et Associés de Clermont-Ferrand.

Le Conseil Municipal valide la proposition de la CAO et retient le BE Saunier et Associés.

**2) Nouvelle classe.**

Après avoir examiné les 3 propositions de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de création d'une nouvelle classe. Le Conseil Municipal a retenu le Cabinet d'Architecture Denis AMEIL.

**II - Questions diverses.**

1) Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 € à Alexis Pieczanowski pour l'aider financièrement à participer aux championnats du Monde de BMX.

2) Suite à la visite de la Commission de Sécurité électrique à la Salle Polyvalente, il est apparu que divers travaux de remise aux normes sont nécessaires. Aussi, le devis de Monsieur Alain Groslier d'un montant de 1857,39 € TTC est accepté.

**3) ALARME**

Suite aux vols des ateliers municipaux, le Conseil Municipal décide de mettre une alarme tant sur les locaux de la Mairie qu'aux Ateliers Municipaux.

**III - Chaque Président de commission fera le point sur les différents travaux et projet en cours.**

1) Madame Colombier fait un point sur :

- Le permis de bonne conduite pour les élèves fréquentant la cantine
- La réunion qu'elle a eue avec la DDT sur le concours des villages fleuris.

2) Messieurs Couchard et Renaud sont chargés d'examiner la possibilité de vendre certains communaux.

3) Le Conseil des enfants aura lieu le mardi 19 juin à 18h en présence d'enfants de l'Ecole Primaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.